



Ville de Grenoble

Service Droits de voirie - Unité des marchés

Marchés de Grenoble : Avis de vacance des emplacements –

15 oct 2020

Marché Abbaye

Mardi, Mercredi, jeudi, Vendredi, samedi, Dimanche

Etat des places disponibles :

5 places producteurs (32ml)
Divers emplacements manufacturés
Divers emplacements alimentaires

La Commission des marchés a retenu comme produits prioritaires pour ce marché :

Produits alimentaires :

- Priorité au boucher
- Priorité aux producteurs
- Pas de nouveau primeur.

Pour les non-alimentaires* :

- Pas de priorité produits, choix à l'ancienneté

**Les abonnements pour les produits manufacturés seront attribués au 1^{er} janvier 2021 ou au 1^{er} avril 2021 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la réglementation en vigueur.*

Pour candidater, merci de préciser dans votre demande :

- la place convoitée,
- les jours de présence souhaités,
- les produits que vous souhaitez vendre,
- vos coordonnées complètes.

Veillez adresser votre demande **avant le 15 décembre 2020**:

par courrier :

Ville de Grenoble
Service Droits de voirie - Unité des marchés
11, boulevard Jean PAIN
38021 GRENOBLE cedex 1

par mail :

droits.voirie@grenoble.fr

(Pour tout renseignement : service des Marchés : 04 76 76 37 75)